

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MARS 2024

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-neuf minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 8

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 15 Mars 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
	Sophie RIVALLEAU	

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Adrien MILLET a donné procuration à M. Fabrice DURAND
- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Christophe POTET
- M. Fabrice ADAMO a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire : **Mme Sophie RIVALLEAU a été nommée secrétaire de séance.**

D- 20240019 - NUMEROTATION 2

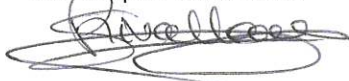
La Mairie a été saisie d'une demande de numérotation concernant l'Impasse des Ardilles à La Tâche. La proposition de numérotation est la suivante :

Référence cadastrale	Nom propriétaire	Ancienne situation	Nouvelle situation
H 859	Chloé PRUNIER et Maxime FORGERIT	1 Impasse des Ardilles	3 Impasse des Ardilles

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de :

- VALIDER la numérotation d'habitation proposée ci-dessus, concernant Chloé PRUNIER et Maxime FORGERIT.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant.

La Secrétaire de Séance
Mme Sophie RIVALLEAU



Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240322-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-03-2024

Publication le : 22-03-2024

